



National J80

Du 06 au 10 novembre 2009



Avis de Course



Club Nautique Marine Cherbourg



Tel : 02 33 92 65 10

Fax : 02 33 92 66 77

marine.voile.ch@laposte.net

<http://nationalj802009.free.fr>

Autorité organisatrice :

Sous l'égide de la Fédération Française de voile, cette épreuve est placée sous l'autorité du :

Club Nautique de la Marine à Cherbourg

Règles applicables :

L'épreuve est régie par les règles suivantes :

- Les règles de course de l'ISAF 2009/2012.
- Les prescriptions nationales s'appliquant aux concurrents étrangers précisées en annexe « Prescriptions » si nécessaire
- Les règlements fédéraux,
- La partie B, section II du RIPAM (IRPCAS) quand elle remplace les règles du chapitre 2 des RCV
- Les règles de classe J80.

En cas de conflit dans les traductions, le texte français prévaudra.

Publicité :

En application de la Régulation 20 de l'ISAF (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la F.F.Voile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

Admissibilité et inscription :

La régata est ouverte à tous les bateaux de la classe J80

Les bateaux non francisés devront être en conformité avec leur législation nationale en vigueur

Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en complétant le formulaire joint et en l'envoyant accompagné des frais d'inscription au plus tard le 23 octobre 2009, à la

Station Nautique
Rue du Diablotin, Quartier Port Chantereyne
50100 Cherbourg-Octeville

Les concurrents (chaque membre de l'équipage) résidant en France doivent présenter au moment de leur inscription :

- leur licence FFVoile valide portant le cachet médical
- autorisation parentale pour les mineurs
- l'autorisation de port de publicité
- le certificat de jauge ou de conformité

Les concurrents étrangers non licenciés en France devront justifier de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de l'ISAF.

Droits à payer :

Les droits requis sont de 150€ à l'ordre du Club Nautique de la Marine à Cherbourg. Une majoration de 30€ sera perçue pour tous les équipages s'inscrivant après la date limite.

Instructions de courses :

Les instructions de course ne seront disponibles qu'après la confirmation des inscriptions.

Programme :

Confirmation d'inscription et mises à l'eau :

Vendredi 06 novembre de 14h00 à 18h00

Samedi 07 novembre de 09h00 à 18h00.

Mercredi 11 novembre sortie de l'eau le à partir de 12h30.

Jours de course :

- Samedi 07 novembre. Course d'entraînement à 15h00
- Dimanche 08 novembre. Mise à disposition 10h30 pour une ou plusieurs courses
- Lundi 09 novembre. Mise à disposition 10h30 pour une ou plusieurs courses
- Mardi 10 novembre. Mise à disposition 10h30 pour une ou plusieurs courses
- Mercredi 11 novembre. Mise à disposition 09h30 pour une ou plusieurs courses.

Festivités :

- Samedi 07 novembre à 19h00. Cérémonie d'ouverture suivi d'un buffet.
- Dimanche 08 novembre à 19h00. Résultats et récompenses du jour suivi d'un buffet.
- Lundi 09 novembre à 19h00. Résultats et récompenses du jour suivi du repas des équipages.
- Mardi 10 novembre à 19h00. Résultats et récompenses du jour suivi d'un buffet.
- Mercredi 11 novembre à 14h00. Résultats et remise des récompenses de l'épreuve suivi du verre de l'amitié.

Jauge :

Les opérations préalables de jauge se dérouleront le samedi 07 novembre de 09h00 à 18h00

Les parcours :

Les parcours à effectuer sont de types construits (banane) ou côtiers, en baie du becquet ou en rade de Cherbourg.

Place au port, grutage :

Les grutages, aller-retour, des J80 arrivant par la route seront pris en charge par l'organisation, sans rendez vous, exclusivement dans les créneaux suivants :

- Le vendredi 06 novembre de 14h00 à 18h00.
- Le samedi 07 novembre de 09h00 à 18h00.
- Le mercredi 11 novembre à partir de 12h30.

Les bateaux et les remorques pourront être stationnés gratuitement sur le terre-plein du CNMC du vendredi 30 octobre au lundi 16 novembre 2009.

Les concurrents pourront stationner, gratuitement, leur bateau à flot du vendredi 06 au mercredi 11 novembre 2009.

Les bateaux doivent rester à la place qui leur a été attribuée dans le port.

En cas de besoin spécifique, contacter l'organisateur.

Bateaux accompagnateurs :

Les bateaux accompagnateurs seront identifiés par une flamme de l'organisation.

Limitations de sortie de l'eau :

Les bateaux ne doivent pas être sortis de l'eau pendant l'épreuve sauf sous réserve et selon les termes d'une autorisation écrite préalable du comité de course.

Communication radio :

Sauf en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communication radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux.

Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

Prix :

Des lots seront distribués tous les soirs pour les courses du jour.

Les résultats seront donnés le mercredi 11 novembre à 14h00 au cercle naval de la Marine Nationale.

RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régates entièrement à leurs propres risques. La décision de participer à une course ou de rester en course relève de leur seule responsabilité.

L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régates, aussi bien avant, pendant, qu'après la régates.

ASSURANCE

Les concurrents étrangers non licenciés FFVoile devront justifier d'une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture d'un montant minimal de 1,5 million d'Euros.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Hôtel, restauration, accès :

Nationalj802009.free.fr

Inscriptions :

Station Nautique

Rue du Diablotin, Quartier Port Chantereyne
50100 Cherbourg-Octeville

Tél : 02.33.78.19.29 - Fax : 02.33.78.19.28
E-mail : station-voile-cherbourg-hague@wanadoo.fr

Organisation :

Club Nautique de la Marine à Cherbourg